



## Transfert de contrat location vente

Par **Antange**, le **16/05/2016** à **10:46**

Bonjour, je suis actuellement en cours de négociation avec une mairie pour acheter un bien sous la forme d'un contrat location vente pour y créer une activité.

Nous avons déterminé que le contrat serait de 9 années au bout desquelles nous devons verser la somme restant dû, soit la somme déterminée - les 9 années de loyers.

Avant de nous prononcer, il reste une question à laquelle nous avons pas eu de réponse, que se passe-t-il si pour une raison indéterminée (santé, familiale, etc...) nous devons cesser l'activité ?

Pouvons nous revendre à un tiers puisque c'est l'entreprise qui aurait signé le contrat ?

Merci de vos réponses.

Cordialement Antange